

Questions orales

M. Horner: . . . et je ne manquerai pas d'intervenir lorsque j'estimerai pouvoir être utile à mon pays.

Des voix: Bravo!

* * *

RADIO-CANADA**L'ÉLIMINATION DU SERVICE RADIOPHONIQUE DE CHURCHILL
PAR LA STATION CHFC—LA POLITIQUE DE LA SOCIÉTÉ**

M. Cecil Smith (Churchill): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État de qui relève la Société Radio-Canada. Hier soir, à Churchill, au Manitoba, des hauts fonctionnaires de Radio-Canada ont rencontré des citoyens de la ville et leur ont appris que la station radiophonique CHFC allait fermer ses portes après 25 ans de service. Je veux demander au ministre si c'est le programme accéléré d'expansion de Radio-Canada—la Société exploite maintenant une station MF en français et une station de télévision française dans le nord du Manitoba—qui demande à éliminer la station radiophonique de langue anglaise.

L'hon. John Roberts (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je communiquerai l'instance du député aux dirigeants de Radio-Canada et, dans ma réponse, je lui expliquerai à fond quels ont été les facteurs qui ont amené Radio-Canada à annoncer cette décision aux commettants du député hier soir.

* * *

LES DOUANES**LA COMPÉTENCE POUR REFUSER L'ENTRÉE DE FILMS
PORNOGRAPHIQUES**

M. Gordon Towers (Red Deer): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Étant donné que la Cour suprême du Canada a rendu une décision à l'appui des douaniers qui ont refusé de laisser entrer au Canada des imprimés pornographiques, le ministre peut-il nous dire si, en s'appuyant sur des règlements semblables à ceux qui s'appliquent aux imprimés pornographiques, les douaniers peuvent refuser l'importation de films pornographiques?

L'hon. Monique Bégin (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, lorsque les agents de mon ministère interdisent l'importation d'un film, ils s'autorisent d'un article de la loi qui régit les douanes.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES**L'EXAMEN PAR LE SÉNAT DES MESURES DE PROTECTION DES
INTÉRÊTS DES AUTOCHTONES CONTENUES DANS LA
CONVENTION DE LA BAIE JAMES**

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Peut-il nous dire si quelqu'un a demandé au leader du gouvernement au Sénat de reconsidérer la ratification de la Convention de la baie James en tenant compte de l'évolution de la situation au Québec et aussi des

[M. Horner.]

dernières déclarations du chef Delisle qui s'interroge maintenant sur la valeur des garanties fournies par le gouvernement fédéral dans cette convention protégeant les intérêts des signataires autochtones?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas demandé au Sénat de reconsidérer le bill C-9. J'ai plutôt invité le leader du gouvernement au Sénat à adopter le bill rapidement et les Indiens l'en ont également pressé. Je doute que le député interprète correctement les propos du chef Delisle. J'ai vu le chef Delisle ce matin et il ne m'a rien dit de tout cela.

**L'INCOMPATIBILITÉ ENTRE LA CHARTE LINGUISTIQUE DU
QUÉBEC ET LA CONVENTION DE LA BAIE JAMES—LA
CONTESTATION DE LA CONSTITUTIONNALITÉ DU BILL N° 1**

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, le chef Delisle a, bien sûr, fait un certain nombre de déclarations publiques. Il s'inquiète des récentes propositions législatives qui ont été présentées à Québec et il s'inquiète de la possibilité . . .

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député a-t-il une question supplémentaire?

M. Oberle: Le ministre peut-il dire à la Chambre s'il fera étudier la validité et la légalité de la convention et du bill qui va à l'encontre de la Convention, bill dont la législature du Québec est actuellement saisie?

L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Le député a raison. Le chef Delisle s'inquiète du bill n° 1 et de ses répercussions sur les Indiens du Québec. Comme je l'ai dit en réponse à une question précédente, j'ai demandé une opinion juridique sur ce bill et son rapport avec le règlement concernant la baie James. Je communiquerai l'opinion juridique à la Chambre dès que je l'aurai reçue.

* * *

[Français]

LES AÉROPORTS**DEMANDE D'AMÉLIORATIONS AUX AÉROPORTS DES
ÎLES-DE-LA-MADELEINE ET DE GASPÉ—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT**

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le président, ma question s'adresse à l'honorable ministre des Transports.

A la suite de la rencontre récente des fonctionnaires du ministère des Transports avec les divers corps publics des Îles-de-la-Madeleine et de Gaspé, afin de discuter des derniers détails relatifs aux améliorations rendues nécessaires et urgentes aux aéroports respectifs des Îles-de-la-Madeleine et de Gaspé, et considérées prioritaires par le ministre lui-même, le ministre pourrait-il dire à la Chambre s'il sera bientôt en mesure d'annoncer des appels d'offres pour effectuer ces travaux attendus depuis trop longtemps déjà, savoir avant la première bordée de neige, comme le disait mon collègue de Madawaska-Victoria.